



Trois Rivières
Communauté de Communes

RAPPORT ANNUEL 2022

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

Communauté de Communes des « *Trois Rivières* »
Le Sémaphore C – Espace Rotonde Florentine – 02500 BUIRE
Tel. 03 23 99 35 35

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE	5
Le périmètre du service	6
Population desservie et fréquence de collecte	7
La collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés	8
Organisation de la collecte.....	8
Le transfert	9
Les centres de traitement.....	10
Faits marquants de l'année.....	11
Autres services en porte à porte.....	13
Les encombrants.....	13
Les cartons de commerçants et artisans.....	13
Les déchèteries.....	13
Les sites.....	13
L'exploitation	14
Les déchets acceptés	14
Les filières de traitement.....	15
Le personnel	17
LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	18
Les actions de sensibilisation et prévention	24
LES INDICATEURS FINANCIERS.....	25
Postes de charges	26
Responsabilité des charges.....	26
Hiérarchisation des principaux postes de charges	27
Coût complet du service.....	28
Produits du service	29
Coût aidé du service	30
Comparaison des couts aidés de la CC3R (en €HT/hab.) au référentiel national de l'Ademe	31

Depuis le **2 octobre 2002**, la Communauté de Communes des "*Trois Rivières*", établissement public de coopération intercommunale regroupant 26 communes, exerce la **compétence "collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés"**.

En application des décrets n°2000-404 du 11 mai 2000 et 2015-1827 du 30 décembre 2015 publiés, elle rédige ce rapport afin **d'informer les élus et les usagers des conditions techniques, organisationnelles et économiques** dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est géré. Il présente divers **indicateurs techniques et financiers relatifs au service public d'élimination des déchets tel qu'il a fonctionné sur l'ensemble du territoire au cours de l'année 2022**.

Ce document a pour vocation à être diffusé largement. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, il est **mis à disposition sur le site internet de la Communauté de Communes** et doit être **mis à disposition du public en Mairie**. Un exemplaire est également adressé au **Préfet de Département**.

Les objectifs recherchés, à travers ce bilan, sont essentiellement **l'information de la population** sur la gestion du service "déchets ménagers et assimilés", la **transparence financière, l'amélioration du service rendu**, mais tout autant la **sensibilisation** des habitants afin qu'ils deviennent les **acteurs de leur environnement**, donc de leur avenir.

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Depuis le 2 octobre 2002, il appartient à la Communauté de Communes des "Trois Rivières" de **gérer l'ensemble des activités liées à la collecte** et au **traitement des déchets ménagers et assimilés** sur le territoire de ses vingt-six communes membres.

Après avoir **harmonisé le système de collecte et de tri sur l'ensemble de son territoire**, elle a contribué par des aménagements réguliers, par la sensibilisation du public scolaire notamment et la mise en œuvre d'opérations comme le compostage individuel ou le développement de filières de valorisation des apports en déchèterie, à la **réduction de l'enfouissement des déchets et la sensibilisation de la population**.

Depuis cette date, la Communauté de Communes est également adhérente de **Valor'Aisne, Syndicat Départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés** de l'Aisne, dont le siège est situé à Laon.



Valor'Aisne a pour mission le **traitement des déchets ménagers** collectés sur le territoire de ses collectivités et syndicat adhérents :

- gestion de quais de transfert de déchet,
- transport des déchets vers les centres de traitement,
- tri des déchets valorisables sur ses centres de tri d'Urvillers et Villeneuve-Saint-Germain (et sur d'autres sites en prestation),
- enfouissement des déchets non valorisables à l'Ecocentre de Grisolles (et sur d'autres sites en prestation),
- valorisation énergétiques, en prestation,
- traitement des déchets de déchèterie (depuis le 1^{er} janvier 2017).

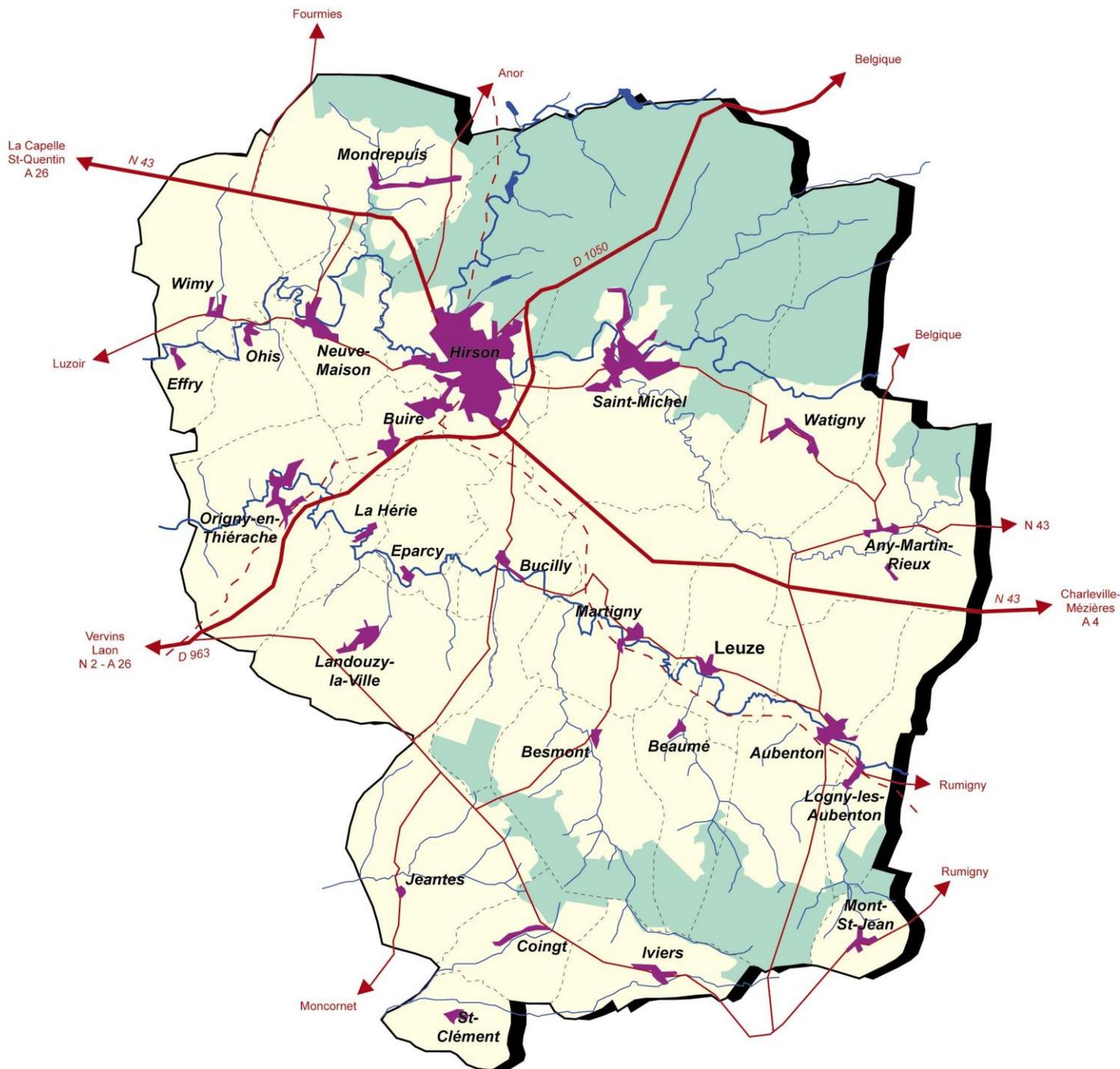
Le transport et le traitement du Verre reste de la compétence de la Communauté de Communes.

En 2022, **le Service Public de Prévention et de Gestion de Déchets (S.P.P.G.D.) de la Communauté de communes des Trois-Rivières assure donc les missions suivantes :**

- Actions en matière de prévention en matière de déchets ;
- la collecte des déchets en porte à porte ou en déchèterie ;
- le transport des déchets de déchèterie vers les sites de traitement.

Le périmètre du service

Le territoire concerné comprend les **vingt-six communes** du canton d'Hirson, et rassemble **21 008 habitants** (population municipale au 01.01.2022 – source INSEE).



Population desservie et fréquence de collecte

COMMUNES		POPULATION
020	Any-Martin-Rieux	455
031	Aubenton	661
055	Beaumé	88
079	Besmont	149
130	Bucilly	194
134	Buire	862
204	Coingt	65
275	Effry	319
278	Eparcy	28
378	La Hérie	129
381	Hirson	8 710
388	Iviers	225
391	Jeantes	206
405	Landouzy-la-Ville	535
425	Leuze	172
435	Logny-lès-Aubenton	79
470	Martigny	435
495	Mondrepuis	1 046
522	Mont-Saint-Jean	74
544	Neuve-Maison	616
567	Ohis	279
574	Origny-en-Thiérache	1 432
674	Saint-Clément	48
684	Saint-Michel	3 314
831	Watigny	379
833	Wimy	508
TOTAL		21 008

L'ensemble du territoire bénéficie d'une collecte hebdomadaire en porte à porte.

Seuls quelques immeubles d'Hirson, ne disposant pas de locaux suffisants, font l'objet d'une collecte bihebdomadaire.

Le territoire est divisé en 15 tournées de collecte différentes :

lundi	
matin	Hirson secteur 7, Coingt, Iviers, Saint Clément, Jeantes
matin	Martigny, Landouzy-la-Ville, Bucilly
après-midi	Mont-Saint-Jean, Logny-les-Aubenton, Aubenton, Beaumé, Besmont
mardi	
matin	Hirson secteur 6, La Hérie, Eparcy
matin	Origny en Thiérache
après-midi	Buire, Neuve Maison
mercredi	
matin	Hirson secteur 1, Ohis
matin	Hirson secteur 3, Effry
après-midi	Mondrepuis, Wimpy
jeudi	
matin	Hirson secteur 4
matin	Saint-Michel
après-midi	Saint-Michel
vendredi	
matin	Hirson secteur 2
matin	Hirson secteur 5, Leuze
après-midi	Hameaux de Saint-Michel, Watigny, Any-Martin-Rieux

La collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés

Organisation de la collecte

Le marché de collecte en porte à porte des déchets avec "**Thiérache Environnement**" est arrivé à échéance le 31 octobre 2022. Après une nouvelle consultation, le prestataire est reconduit pour une durée de 1 an, renouvelable dans la limite de 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2024.

La **collecte est tri-flux** : Recyclables Secs des Ordures Ménagères (RSOM) + Verre + Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

Elle est réalisée à l'aide de **bacs bicompartimentés**, en **camions tri-compartmentés**.

- Les bacs bicompartimentés : Verre (40% du volume du bac) + matériaux recyclables secs en mélange (60% du volume du bac) :

emballages métalliques, flacons en plastique, cartons d'emballages et papiers.

- Les bennes tricompartimentées : Ordures ménagères résiduelles (58% du volume disponible), Recyclables secs (30%), Verre (12%).
- Les ordures ménagères résiduelles : elles sont collectées en sacs.

Le transfert

Depuis juin 2011, Valor'Aisne exploite un quai de transfert des déchets ménagers à Fontaine les Vervins. Il en capacité d'accueillir et transférer 42 000 tonnes de déchets chaque année.

Les camions de collecte y vident leurs chargements dans des camions gros porteurs. Chacun contient l'équivalent du chargement de 4 à 5 camions de collecte, c'est autant de camions de moins sur nos routes et moins d'émissions polluantes.



Crédit Photos : Valor'Aisne

Les centres de traitement

Le tableau suivant détaille les sites de traitement impliqués dans le tri, la valorisation, et l'enfouissement des déchets collectés en porte à porte.

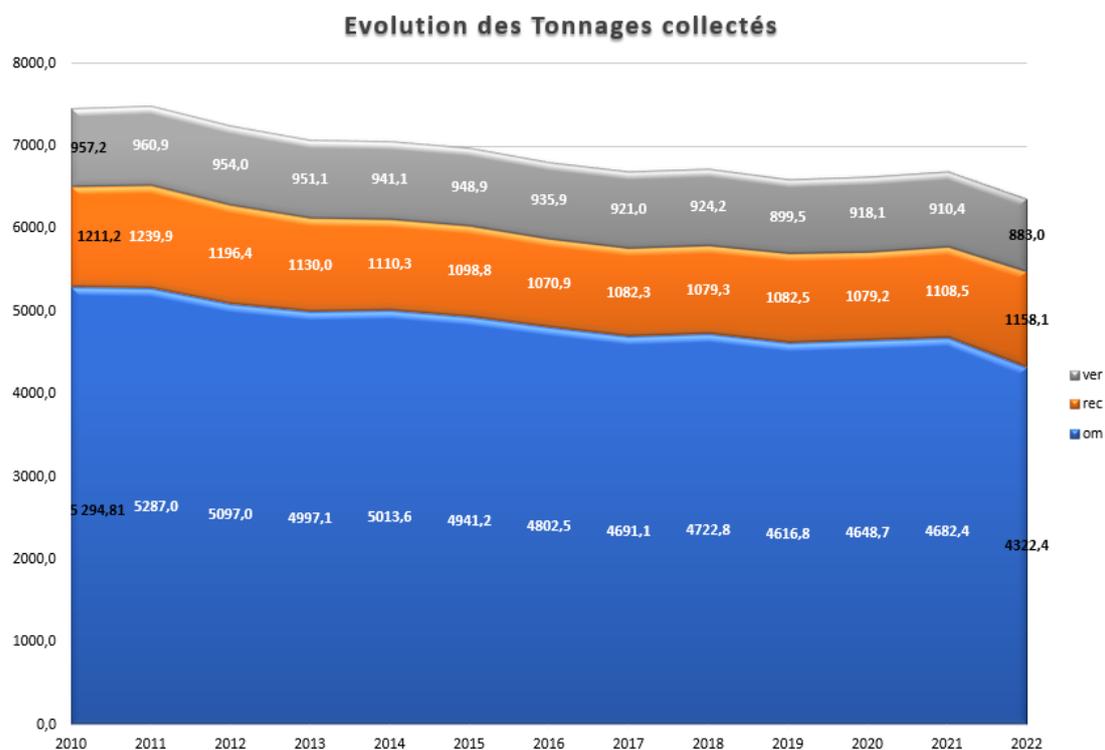
Flux	Destination	Exploitant	Type de traitement	Tonnage
OMR et refus de tri	Flavigny-le-Grand (02)	EDIVAL-SUEZ	Stockage	2527.90
	Saint-Saulve (59)	EcoValor	Valorisation énergétique	939.37
	Maubeuge (59)	SMIAA	Valorisation énergétique	419.56
	Monthyon (77)	SMITOM Baudalet et PreFer Nord	Valorisation énergétique	688.92
	St-Ouen l'Aumône (93)	UIOM de St-Ouen	Valorisation énergétique	5.76
	Créteil (94)	Créteil Valo'Marne	Valorisation énergétique	4.33
	Cergy-Pontoise (95)	UIOM de Cergy	Valorisation énergétique	0.93
Verre	Reims (51)	O.I. Manufacturing	Valorisation matière	861.76
Recyclables hors verre	Urvillers (02)	Valor'Aisne	Tri	960.46
	Charleville-Mézière (08)	Valodea	Tri	4.98
	Limeil Bréval (94)	SITA IDF	Tri	24.13
	Villers-St-Paul (60)	SMDO	Tri	39.29
	Blanc-Mesnil (93)	Paprec	Tri	19.82
	Reims (51)	Trivalfer	Tri	12.38
	Thaon	Onyx TRIEST	Tri	21.00
	Epinal (88)	Suez	Tri	6.62

Les opérations de tri permettent de séparer les différents matériaux recyclables. Ils sont ensuite mis à disposition des repreneurs en vue de leur valorisation matière. **17 sortes de matériaux valorisables ont été produites au cours de l'année 2022 dans les centres de tri.**

Faits marquants de l'année

Les tonnages collectés en porte à porte sont en recul de près de 340 tonnes entre 2021 et 2022. Au total, 6 363 tonnes sont collectées, soit 303 kg/hab. C'est une **baisse de plus de 12 kg/hab.** et le plus bas niveau jamais atteint depuis le transfert de la compétence à la Communauté de Communes en 2002.

Après la mise en œuvre de nouvelles consignes de tri en septembre 2021, un **premier bilan de leur impact sur les tonnages traités a pu être réalisé.**



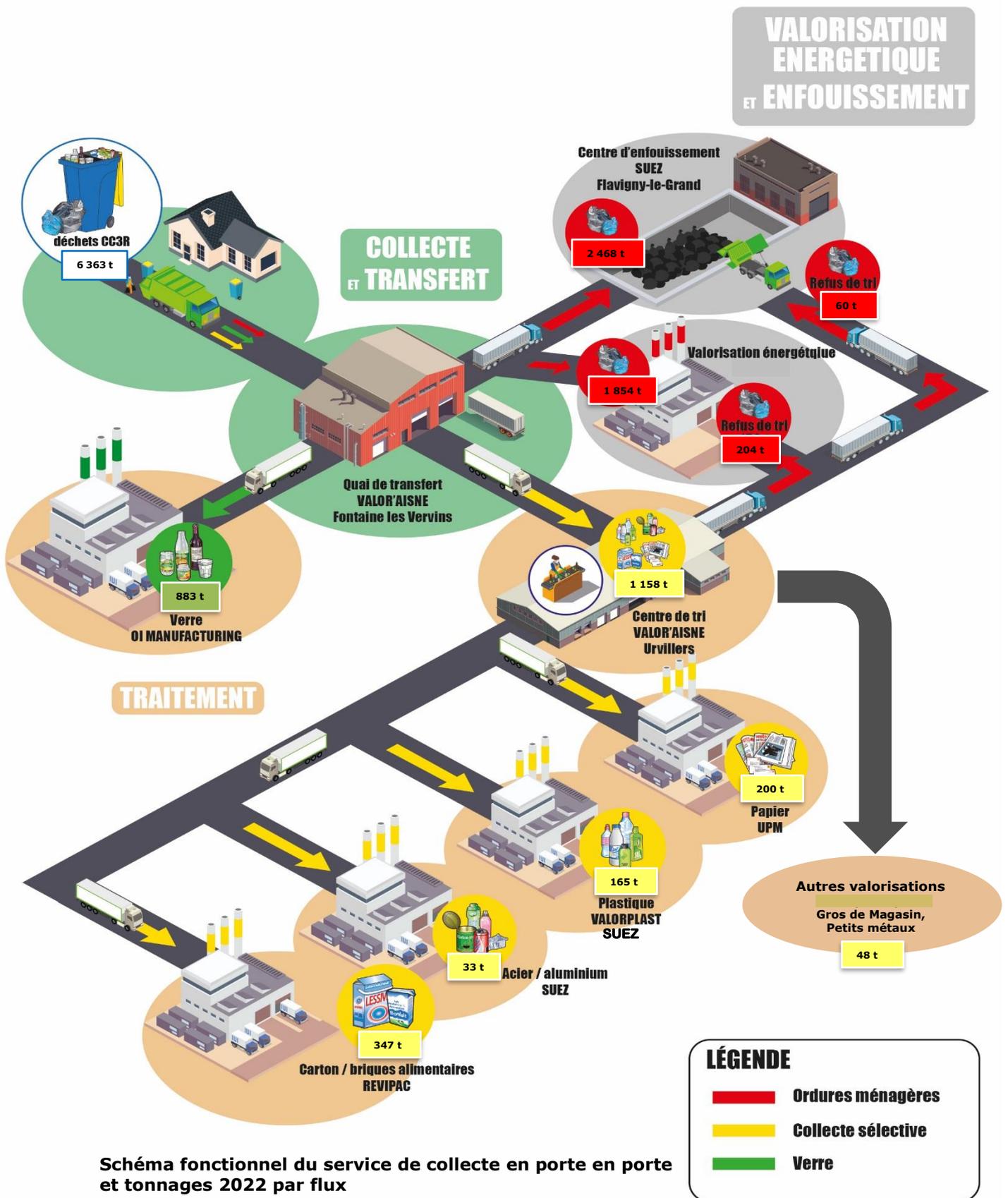
L'analyse flux par flux montre une **diminution significative des tonnages d'ordures ménagères (-7,7% soit -14 kg/hab.)** une **hausse des tonnages d'emballages recyclables (+4,5% soit +2.8 kg/hab.)** avec un tonnage de verre en recul (-3%).

On peut y voir l'effet de l'extension des consignes de tri. Ces **résultats sont encourageants mais des marges de progrès existent.** Le gain attendu est de l'ordre de 4 kg d'emballages supplémentaires par habitant.

Néanmoins, il faudra **être vigilant quant à l'évolution des refus de tri**, Valor'Aisne notant une hausse significative du tonnage. Cette hausse n'est pas observée à l'échelle de la CC3R, le ratio 2022 étant inférieur à celui observé sur les quatre précédents exercices.

Il faut noter également **qu'à l'inverse de la baisse quasiment continue des ratios collectés en porte à porte, la hausse des ratios collectés en déchèteries se poursuit (+8,4% par rapport à 2019, 2020 et 2021 n'étant pas représentatives).**

schéma déchets ménagers



Autres services en porte à porte

Les encombrants

Afin de privilégier le recours aux déchèteries communautaires par le plus grand nombre, la CC3R ne collecte pas les déchets encombrants en porte à porte. C'est aussi un choix en faveur d'une meilleure valorisation des déchets déposés.

Toutefois, un service de collecte réservé aux personnes à mobilité réduite, peut être assuré sur demande. Les déchets ainsi collectés sont déposés en déchèterie d'Hirson où ils sont triés.

Aucune collecte n'a été organisée en 2022.

Les cartons de commerçants et artisans

La Collectivité assure une collecte hebdomadaire des cartons des commerçants et artisans du territoire. Les cartons collectés sont intégrés au flux de cartons de la déchèterie d'Hirson.

Les déchèteries

Les sites

- *Déchèterie d'Hirson* - rue Marceau Baudier - ZA Rotonde Florentine

Horaires 2023	ETE 01 avril au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 mars
Du lundi au Samedi	9h00 - 11h45 / 13h30 - 18h00	9h30 – 11h45 / 13h30 - 17h15

- *Déchèterie de Martigny* - rue du Stade

Horaires 2023	ETE 01 avril au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 mars
Mardi	13h30 – 18h00	13h30 - 16h45
Jeudi	9h00 - 12h00	9h30 - 12h00
Samedi	9h00 - 12h00 / 13h30 – 18h00	9h30 - 12h00 / 13h30 - 16h45

L'exploitation

- La gestion du "haut de quai"

Le "haut de quai" est défini comme l'ensemble des missions liées à l'accueil des usagers et le tri des déchets selon leur nature. Il relève de la compétence collecte de la Communauté de Communes.

Le "haut de quai" est géré en régie par du personnel communautaire.

- La gestion du "bas de quai"

Le "bas de quai" est défini comme l'ensemble des missions liées au transport et au traitement des déchets de déchèterie.

⇒ *Le transport*

Située à l'interface entre la collecte et le traitement, la Communauté de Communes a conservé la compétence "Transport" et recourt à un prestataire de service pour la location et le transport de ses bennes.

En 2022, le titulaire du marché est la société *Environnement Services* - groupe Flamme - dont le siège est situé à Louvroil (59)

⇒ *Le traitement*

La gestion des filières de traitement des déchets de déchèterie relève de la compétence du syndicat Valor'Aisne, depuis le 1^{er} janvier 2017. Dès lors, chaque année, le syndicat indique à la Communauté de Communes les exutoires de traitement vers lesquels transporter les déchets issus des déchèteries.

Ce transfert de compétence concerne également les déchets en filières dites REP (Responsabilité Elargie des Producteurs). Ainsi, Valor'Aisne s'est vu transférer les conventions que la Communauté de Communes avait avec les différents éco-organismes en charge de ces filières REP.

- Quelques exceptions en "bas de quai"

- **Les papiers et Cartons :** Considérant que notre gestion de ces flux est atypique à l'échelle du syndicat (flux papier en benne séparée - cartons mis en balle sur site) et considérant qu'il s'agit de flux soutenus par CITEO, la CC3R continue d'en assurer la gestion directe (transport, contrats de reprise et de soutien financier).
- **Les vêtements, le linge de maison et les chaussures usagés :** la majeure partie des bornes de collecte pour ce flux étant située hors déchèterie, les bornes situées dans nos déchèteries restent gérées par la Communauté de Communes, ainsi que la convention avec l'éco-organisme Re-Fashion.

Les déchets acceptés

La déchèterie accueille les déchets banals et spéciaux des particuliers.

Sont acceptés :

- le tout-venant non valorisable,
- les déchets verts,
- le bois,
- les gravats,
- les déchets banaux lourds : gravats ferraillés, faïence, verre... non valorisables directement (DIB Lourds),
- les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) ;
- les papiers et cartons,
- les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE),
- la ferraille,
- les déchets de plâtre,
- les plastiques durs,
- les textiles, linges et chaussures usagés (TLC).
- les déchets dangereux spécifiques : peintures, vernis, acides, bases, solvants, produits non identifiés, emballages vides, ... (DDS),
- les pneumatiques de véhicules légers,
- les huiles de vidange,
- les films plastiques souples,
- les batteries,
- les piles et accumulateurs,
- les cartouches d'encre,
- les tubes néons et ampoules fluo-compactes,
- les extincteurs,
- les huiles et graisses alimentaires,
- les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI),
- les radiographies,
- les jeux et jouets,
- les cartouches d'encre.

Sont également acceptés les **déchets banals des artisans** du territoire ou réalisant des travaux pour les particuliers habitant sur le territoire communautaire, ainsi que les **déchets des petits commerçants** s'ils sont assimilables aux déchets banals des particuliers.

Les filières de traitement

➤ Les déchets relevant des filières REP

L'Etat impose aux producteurs concernés d'organiser la reprise et le traitement de leurs produits en fin de vie. Dans ce but, différents éco-organismes agréés ont mis en place une gestion opérationnelle et/ou financière des déchets dont ils ont la responsabilité.

Après conventionnement avec Valor'Aisne, les filières opérationnelles gèrent totalement l'organisation du transport et du traitement des déchets collectés, tant techniquement que financièrement. La CC3R se contente de solliciter, via le syndicat, les enlèvements au gré des besoins.

Nature de déchet	Eco-organisme
Déchets d'équipements électriques et électroniques	ecosystem
Tubes néons et ampoules fluo-compactes	ecosystem
Déchets d'éléments d'ameublement	Eco-mobilier
Déchets diffus spécifiques des particuliers	EcoDDS
Textiles et chaussures	Refashion
Déchets d'activités de soin des patients en auto-traitement	DASTRI
Piles	COREPILE
Pneumatiques VL	ALIAPUR

➤ Les déchets hors filières REP

A l'exception des carton et Papiers, les prestataires de traitement sont choisis par le syndicat. Le tableau suivant liste les prestataires de traitement 2022 :

Nature de déchets	Prestataire	Nature de déchets	Prestataire
Carton	REVIPAC	Plâtre	Recyclage des Vallées
Papiers	Recyclage des Vallées	Batteries automobiles	GALLO
Ferrailles	GALLOO Hirson	Pneus hors REP	GURDECKE
Déchets Verts	Recyclage des Vallées	DDS hors REP	ARF
Bois et dérivés	Recyclage des Vallées	Cartouche d'encre et toner	LVL
Encombrants	ARCAVI	Radiographie	REMONDIS
DIB Lourds	Recyclage des Vallées	Huiles et graisses alimentaires	QUATRA
Plastique durs	Recyclage des Vallées	Huiles minérales	ECOHUILE
Films Plastiques	Recyclage des Vallées		

Le personnel

Afin de mener à bien ses missions, le Service déchets ménagers de la communauté de communes s'appuie au quotidien sur :

- le directeur des services techniques,
- deux animateurs de tri,
- quatre agents de déchèterie,
- une assistante administrative et comptable.

Les indicateurs techniques

Organisation générale et tonnages 2022

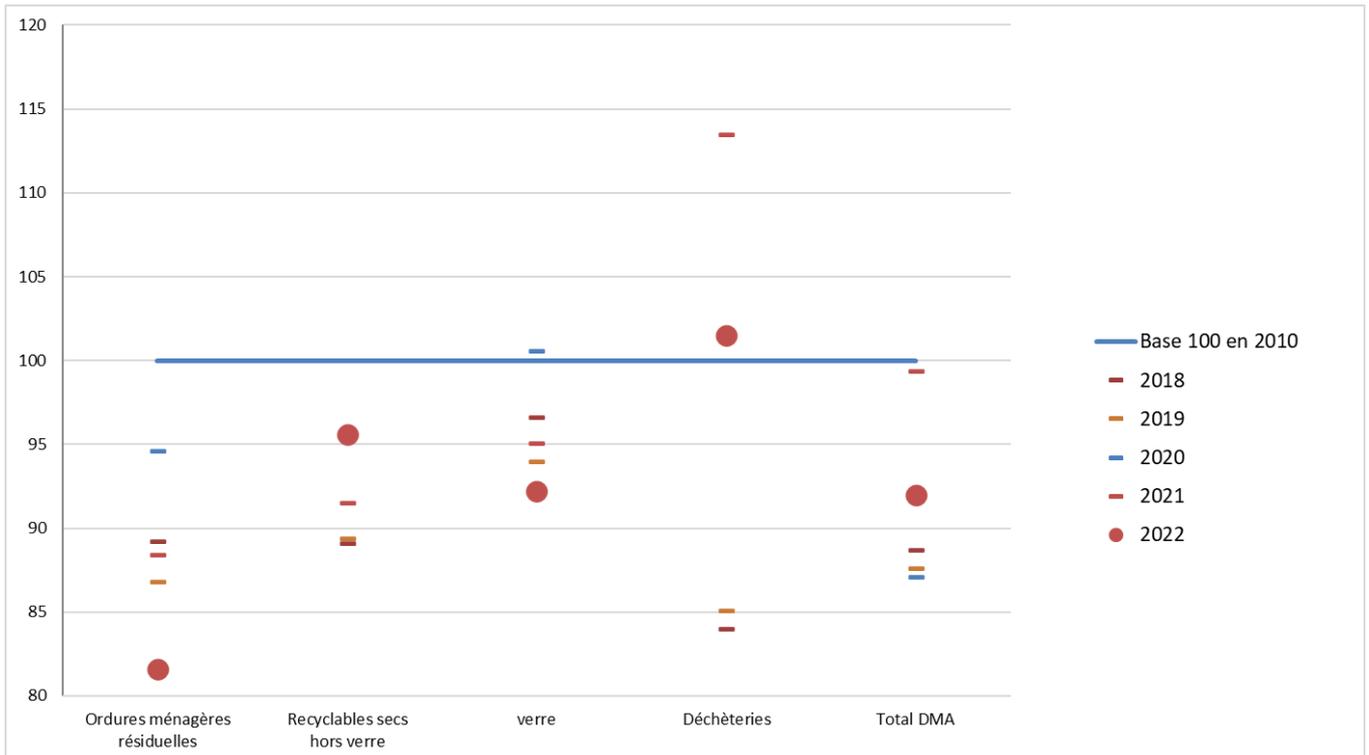
Population	21 008
Typologie d'habitat	rural

Flux collectés	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs hors verre	verre	Déchèteries (2)	Autres	Total DMA
Fréquence, desserte	C1 majoritaire en multimatériaux			2	C1	
Mode de collecte et contenants	PàP en sac	PàP en bac bicompartimenté : RSOM / Verre				
Mode d'exploitation	Prestation de services			Haut de quai : Régie Bas de quai : prestation	Régie	
Mode de traitement	stockage	Tri - valorisation	Valorisation	Divers		
Tonnages 2022	4 322	1 158	883	4596	77	11 036
Ratios en kg/hab 2022	206	55	42	219	4	525
Données nationales (1) kg/hab desservis en Habitat rural	187	48	40	221	40	500
Ecart	10%	15%	5%	-1%	-91%	5%

(1) Référentiel National ADEME 2021 – Données 2018 – ADEME

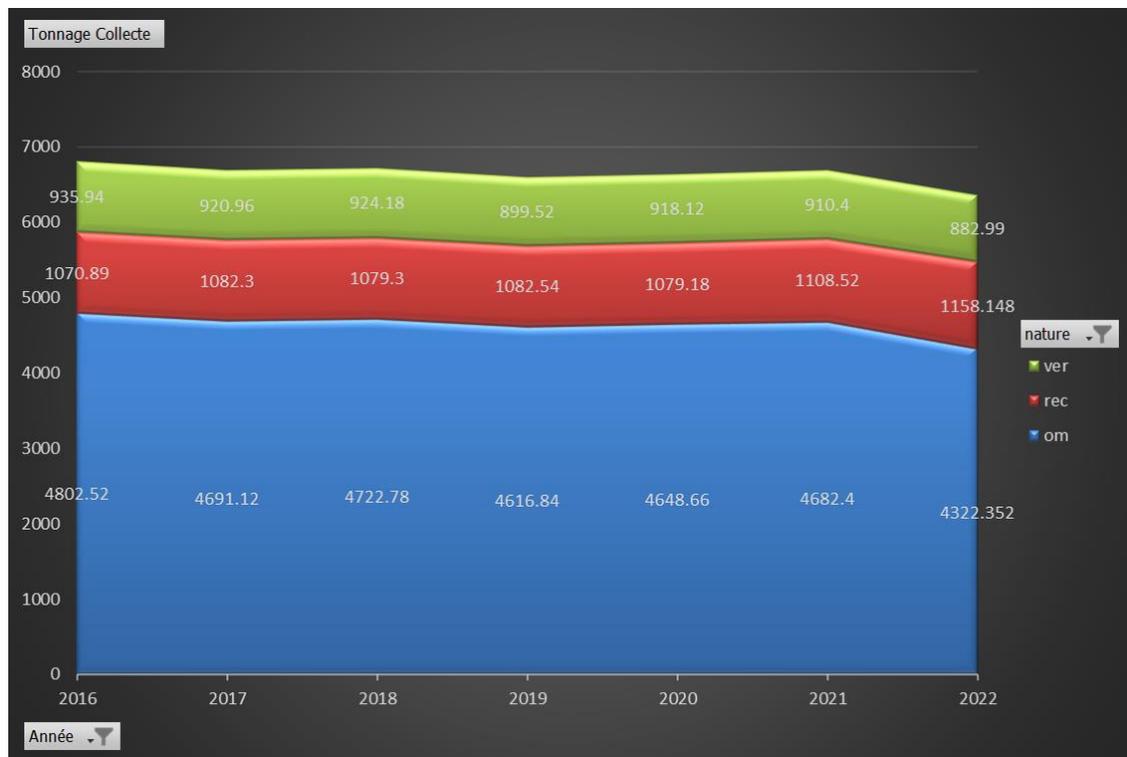
(2) Déchèterie – Tonnages hors inertes : Gravats et DIB-Lourds

Après plusieurs années consécutives de baisse de production de déchets sur le territoire, 2020 avait marqué la fin de cette tendance. 2021 confirme cette reprise de la production avec, en particulier, une augmentation très significative des tonnages collectés en déchèterie comme l'illustre le graphique en page suivante.



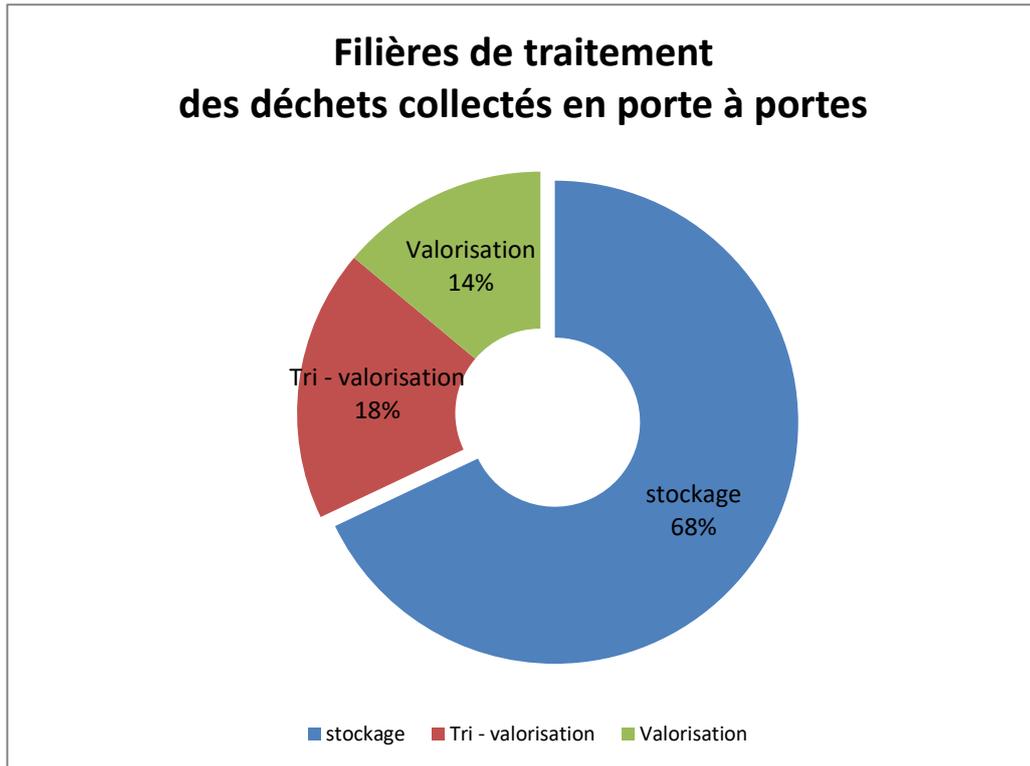
Pour les déchèteries, ce graphique présente une valeur hors déchets inertes

La collecte en porte à porte

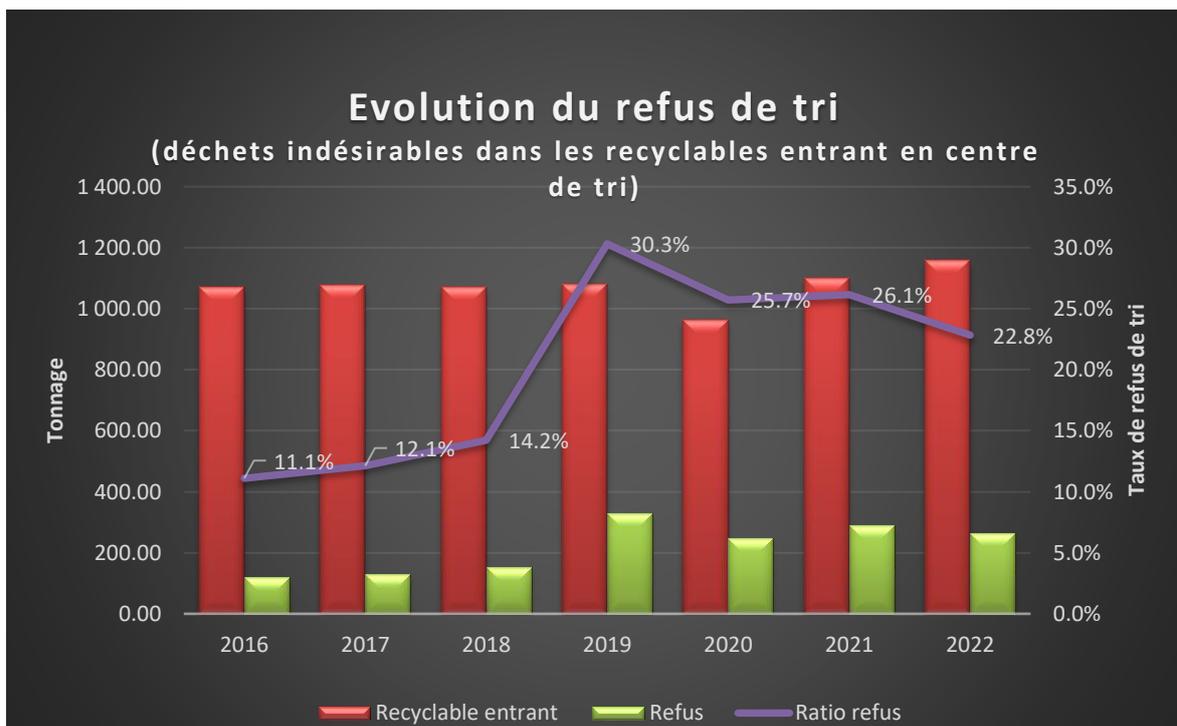


Les OMR représente 68% du total collecté en porte à porte. Le ratio OMR est en recul de 7.7% par rapport à 2021, le ratio des recyclables hors verre progresse de 4.5%.

Filières de traitement des déchets collectés en porte à portes



Concernant le refus de tri, après une forte augmentation en 2019, le ratio a baissé en 2020. L'explication tient, en partie au moins, par l'absence de communication de proximité auprès des usagers en 2019, en raison de l'absence de l'animatrice de collecte. L'absence de communication en porte à porte en 2020 et 2021, en raison de de la pandémie de COVID-19, n'a pas permis de ramener le taux de refus à son niveau antérieur.

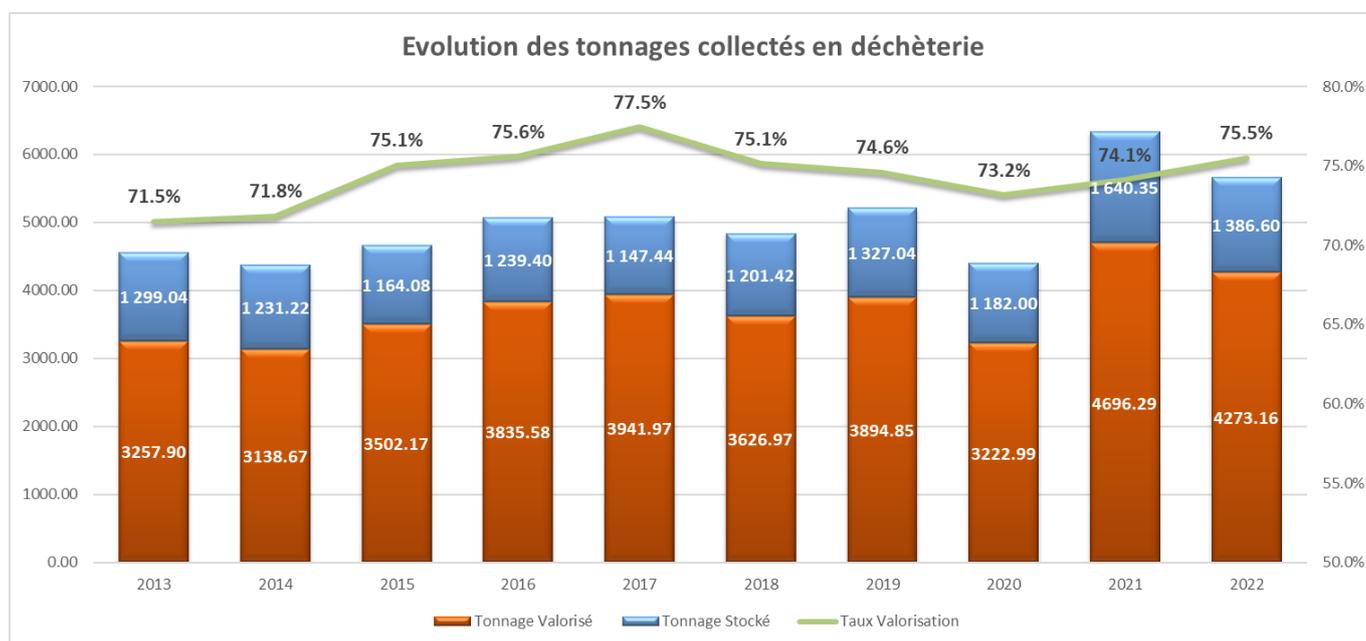


La reprise de la communication au 4^{ème} trimestre 2022, en porte à porte et auprès de différents publics, semble quant à elle porter ses fruits.

Les déchèteries

Après une année 2021 qui a vu les tonnages collectés à leur plus haut niveau historique, l'année 2022 marque un retour vers des valeurs conformes aux attentes.

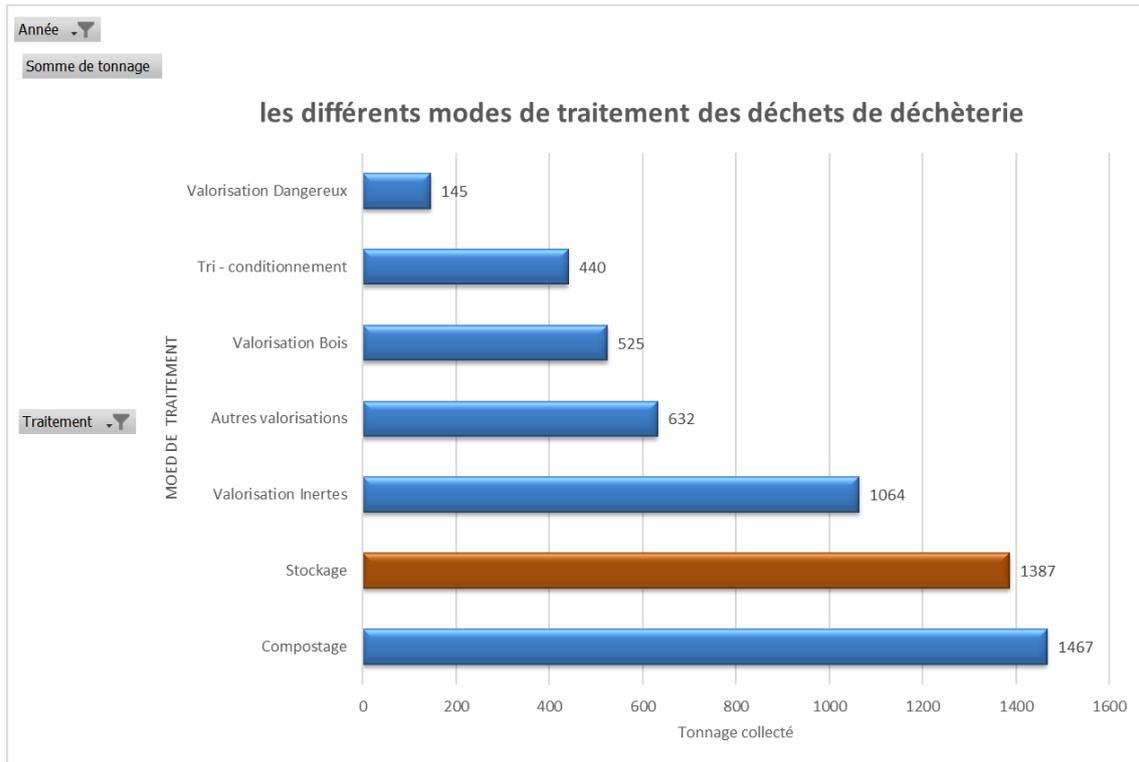
Les années 2020 et 2021 exclues, car non représentatives en raison de l'épisode pandémique, on retrouve la tendance haussière des tonnages, amorcée depuis 2014.



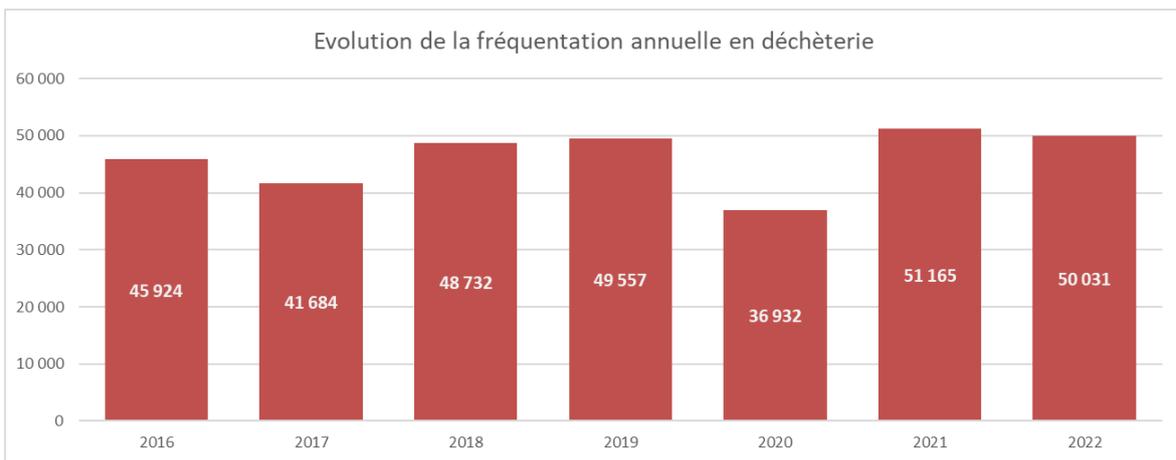
De manière constante, les déchets dits "tout-venant", les déchets verts, les inertes, et le bois dans une moindre mesure, constituent l'essentiel du tonnage collecté en déchèterie (80.3% en 2022).

Le taux de valorisation des déchets entrants en déchèterie est de 75.5%.

Le détail des modes de traitement est présenté dans le graphique suivant.



En ce qui concerne la fréquentation des déchèteries, elle reste élevée à 50 031 passages en 2022 (4 844 à Martigny, 45 187 à Hirson) avec une activité saisonnière qui reste marquée.



Les actions de sensibilisation et prévention

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes mène ou participe à des actions visant à sensibiliser et informer le public, notamment scolaire, à la prévention des déchets et aux gestes de tri. Ces actions peuvent être collectives ou individuelles.

Suivis de collecte et information de tri ciblée :

Ces actions permettent de passer en revue, au moins une fois par an et par commune, tous les bacs présentés à la collecte en suivant les tournées de collecte dans leur intégralité. A cette occasion, les usagers sont sensibilisés aux erreurs de tri observées (flyers ciblés et/ou rencontres individuelles).

En 2022, **plus de 700 habitants** du territoire ont été rencontrés à la suite de ces suivis ou à l'occasion de demande de maintenance, de livraison d'un nouveau bac de tri.

Actions de communication et sensibilisation :

Ces actions consistent le plus souvent en action collective (visites de déchèterie, du Centre de stockage de Flavigny-le-Grand ou du centre de Tri de Valor'Aisne à Urvillers) mais aussi en action de sensibilisation collective au tri sélectif en milieu scolaire par exemple.

Dans le contexte sanitaire qui a suivi la pandémie de Covid19, les animations n'ont pu être reprises qu'à l'automne 2022.

Néanmoins, au total ce sont **13 classes et 224 personnes** (enfants, enseignants et autres encadrants) qui ont bénéficié d'une action de sensibilisation en faveur de la prévention et de la réduction des déchets, et au tri des déchets.

Les indicateurs Financiers

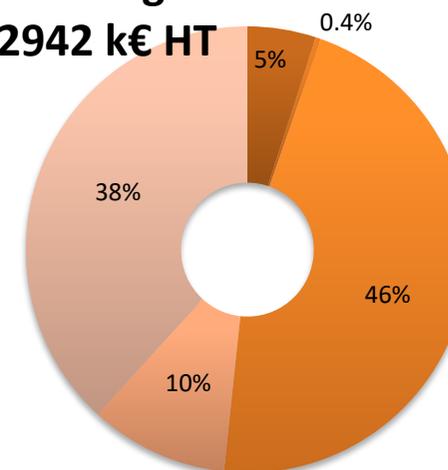
Postes de charges

Charges	en € HT	en €HT/hab	en €HT/tonne
Charges fonctionnelles	146 941	6.99	13.31
Prévention	11 362	0.54	1.03
Pré-Collecte et collecte	1 362 467	64.85	123.45
Transport	297 780	14.17	26.98
Traitement	1 123 430	53.48	101.79
Total des charges	2 941 980	140.04	266.6

* Charges de structure + Charges de communication

Postes de charges en €HT

2942 k€ HT

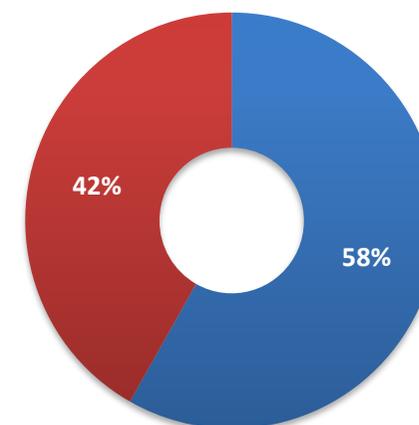


■ Charges fonctionnelles ■ Prévention ■ Pré-Collecte et collecte ■ Transport ■ Traitement

Responsabilité des charges

Charges	en € HT	en € HT/hab.
Charges relevant de la Collectivité	1 712 423 €	81.5 €
Charges relevant du syndicat Valor'Aisne	1 229 556 €	58.5 €
Total des charges	2 941 979 €	140.0 €

Partage de la responsabilité des dépenses



■ Charges relevant de la Collectivité ■ Charges relevant du syndicat Valor'Aisne

Hiérarchisation des principaux postes de charges

Postes de Charges	en € HT	en € HT /Hab.	%	2021 - € HT	2020 - € HT
Collecte OMR ¹	599 102	28.5	20.4%	565 862	371 544
Traitement OMR	539 143	25.7	18.3%	467 432	444 834
Collecte Recyclables hors verre ¹	315 317	15.0	10.7%	297 822	316 165
Traitement Déchèteries	313 859	14.9	10.7%	206 876	211 797
Collecte Déchèteries	285 338	13.6	9.7%	265 950	214 650
Tri RSOM hors verre	263 304	12.5	8.9%	242 827	221 164
Transport Déchèteries	159 598	7.6	5.4%	182 501	142 940
Transfert PàP	138 182	6.6	4.7%	107 446	136 323
Structure	126 127	6.0	4.3%	119 129	126 083
Collecte Verre ¹	112 854	5.4	3.8%	132 746	279 245
Collecte Cartons artisans/commerçants	31 144	1.5	1.1%	68 980	64 668
Autres postes	58 012	2.8	2.0%		
Total charges	2 941 979	140.0		2 657 571	2 529 414

La gestion des **déchets collectés en porte à porte représente 67.3% des charges totales du service** (dont 40.1% pour la collecte, 27.3 % pour le tri et l'enfouissement).

La gestion des **déchets de déchèterie représente 25.8% des charges totales du service.**

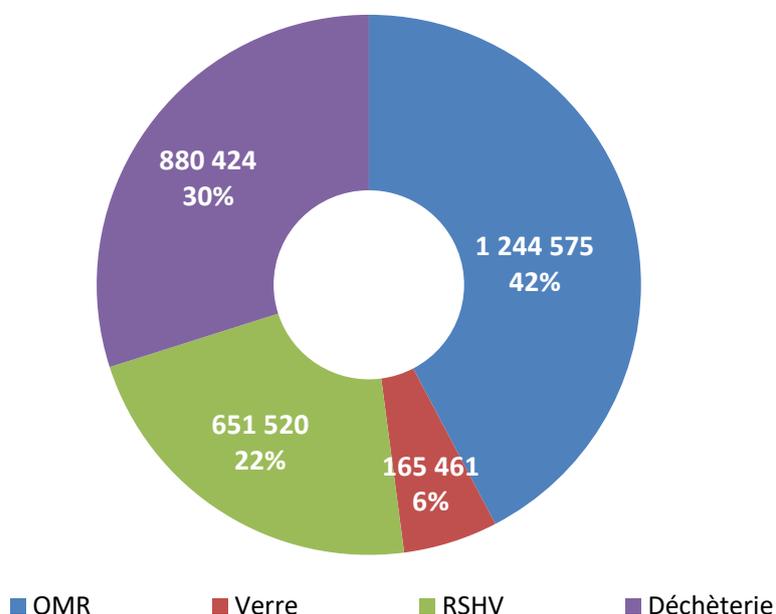
Nota : la comparaison avec 2020 montre des écarts très significatifs entre les coûts de collecte OMR, recyclables hors verre et Verre. C'est essentiellement dû au bordereau des prix du marché de collecte entré en vigueur en mai 2021, revu pour identifier les coûts de collecte et de transport de chacun des flux. Toutefois, au total des 3 flux, le volume financier est globalement similaire hors évolutions annuelles.

Coût complet du service¹

Charges	Total en €HT	Total en € HT/hab.	Ventilation par flux			
			OMR	Verre	RSOM	Déchèterie
Charges de structure	112 854	5.37	15 984	11 202	12 453	73 215
Charges de communication	34 087	1.62	3 409	6 817	17 044	6 817
Charges techniques	2 795 039	133.05	686 039	147 441	622 023	800 392
Prévention	11 362	0.54	5 739	1 148	1 148	3 329
Précollecte et Collecte	1 362 467	64.85	599 805	127 499	318 680	316 482
Transport	297 780	14.17	80 495	18 795	38 892	159 598
Traitement	1 123 430	53.48	539 143	0	263 304	320 983
Total charges	2 941 980	140.04	1 244 575	165 461	651 520	880 424

Les charges de fonctionnement (structure et communication) représentent 6 % des charges du service.

Ventilation des coûts complets par flux, en €HT



¹ Le cout complet est la somme de toutes les charges supportées par le service.

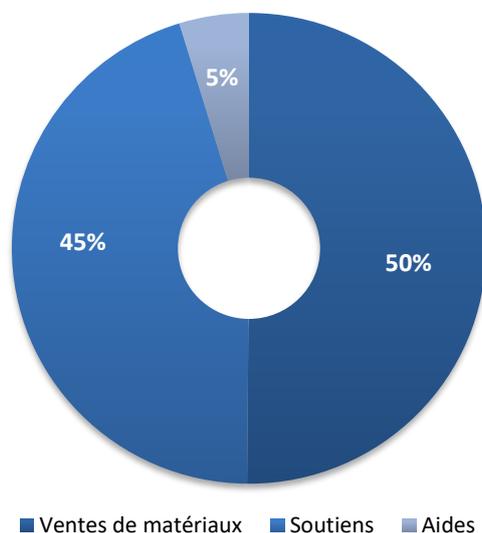
Produits du service

Produits	Total en €HT	Total en €HT/Hab.	Ventilation par flux			
			OMR	Verre	RSOM	Déchèterie
Recettes industrielles ¹	311 672	15	3 031	25 520	176 968	106 153
Soutiens des éco-organismes	280 530	13	2 016	9 453	234 868	34 193
Aides publiques	29 553	1	0	0	0	29 553
Total produits	621 755	30	5 047	34 974	411 836	169 899

¹ : vente des matériaux recyclables de la collecte et des déchèteries

² : amortissement des subventions perçues pour les investissements en déchèterie

Postes de recettes en €HT 622 k€ HT

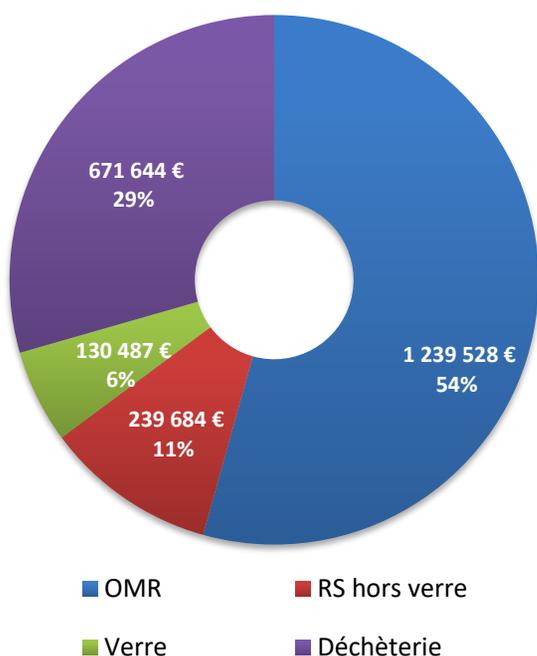


Le taux de couverture des charges par les produits est de 21.1%.

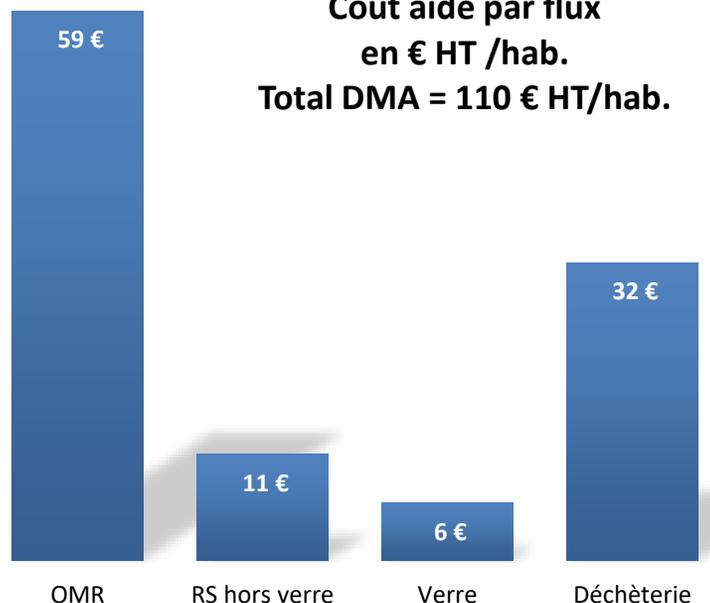
Le **financement du service repose principalement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**, à hauteur de 2 549 461 € en 2022. Son taux de 13.63 % est inchangé depuis 2010.

Coût aidé² du service

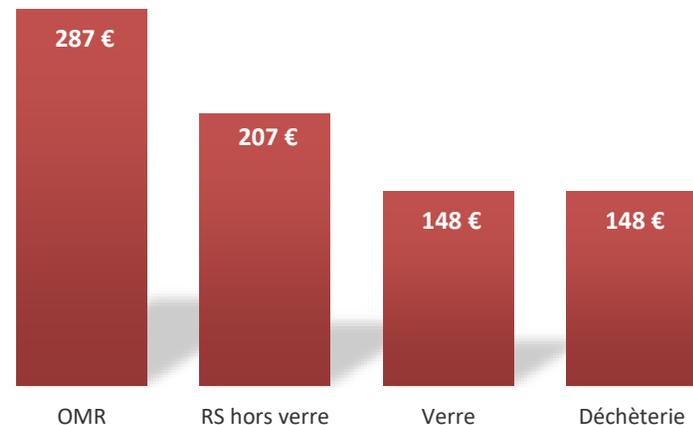
Coût aidé HT par flux



Coût aidé par flux
en € HT /hab.
Total DMA = 110 € HT/hab.



Coût aidé par flux
en € HT/tonne.
Total DMA = 210 € HT/Tonne.



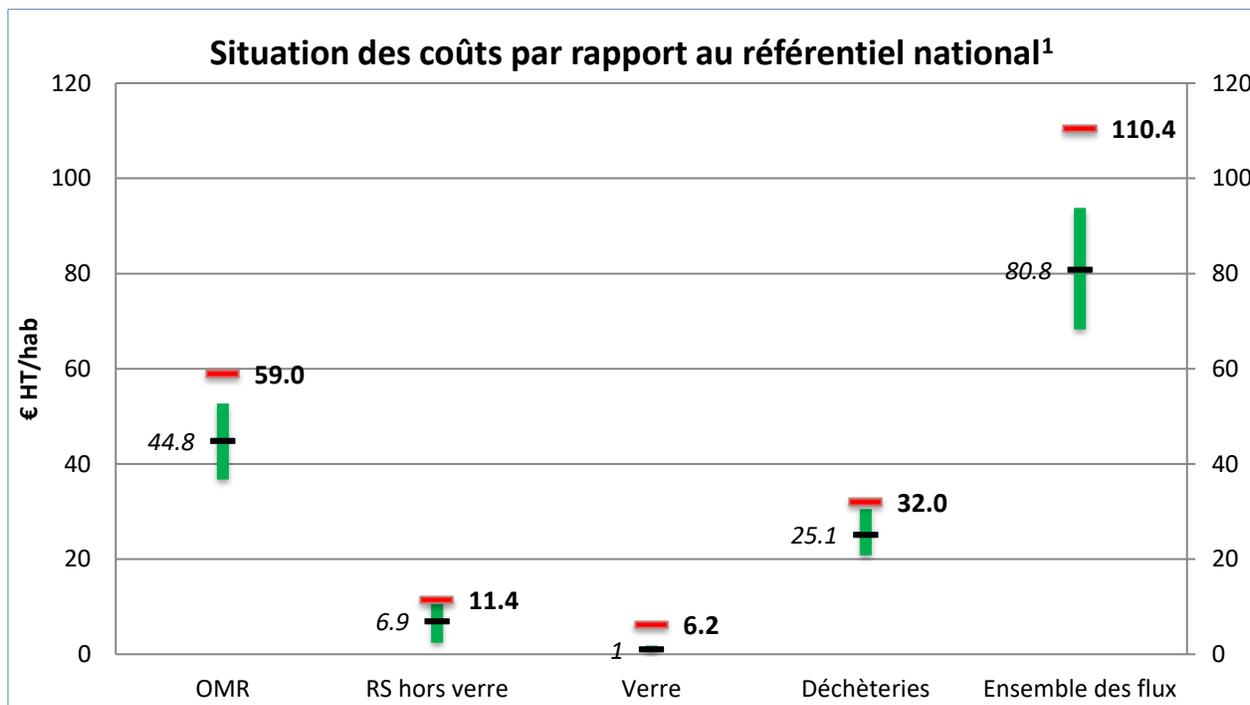
Le coût aidé du service de gestion des déchets ménagers et assimilés est de 2 320 k€ HT en 2022, soit 2 554 k€ TTC ou 121.55 € TTC par habitant, en augmentation de 6.5% par rapport à 2021.

² Le coût aidé est défini comme le coût complet diminué des produits du service (recettes industrielles, des soutiens des éco-organismes et des aides publiques perçues).

Comparaison des coûts aidés de la CC3R (en €HT/hab.) au référentiel national de l'Ademe³

En rouge : valeurs CC3R

En vert : valeurs du référentiel national : Quartile 25 à 75 et moyenne



Le coût global du service apparaît au-dessus de la valeur médiane du référentiel national 2021 pour les collectivités rurales avec ville centre. 75% au moins de ces collectivités ont un coût de service inférieur à celui de la CC3R².

L'approche par flux montre que ce constat est valable pour l'ensemble des flux collectés par la collectivité, et particulièrement pour ceux relevant de la collecte en porte à porte. Bien que la ventilation des charges entre les 3 flux OMR / RSOM / Verre puisse être discutée du fait du caractère atypique de la collecte en benne triflux dans le référentiel national, il n'en reste pas moins que le coût de gestion global des déchets collectés en porte à porte est sensiblement supérieur à la moyenne des collectivités du référentiel national.

En prévision, notamment de la prochaine échéance réglementaire pour la gestion des biodéchets en 2024, cette analyse doit amener la Communauté de Communes à réétudier les conditions d'exécution du service apporté aux usagers et à examiner avec la plus grande attention les impacts financiers qui en découlent

³ Référentiel National ADEME 2021, Collectivités Rurales avec ville centre, données 2018.

² le référentiel 2021, basé sur des données 2018, ne prend pas en compte les évolutions de coûts de TGAP depuis 2020 et celles des dépenses énergétiques en 2022. **En conclusion l'écart est certainement moindre qu'illustré ici.**